

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 27 juin 2022

Délibération n° 2022-1209

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon 3ème

Objet : Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu Ouest - Cession, à titre onéreux, d'un volume correspondant à l'emprise en surplomb du domaine public à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Ma demeure Philomène Magnin, situé 14 rue Maurice Flandin

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Rapporteur : Madame Béatrice Vessiller

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 juin 2022

Secrétaire élu(e) : Monsieur Matthieu Vieira

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Domain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Asti-Lapperrière (pouvoir à M. Grivel), M. Marion (pouvoir à M. Novak), Mme Fréty (pouvoir à M. Bub), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Georgel (pouvoir à Mme Popoff), M. Boumerit (pouvoir à M. Legendre), M. Corazzol (pouvoir à Mme Jannot), M. Kabalo (pouvoir à Mme Perriet-Roux), Mme Percet (pouvoir à M. Barla).

Conseil du 27 juin 2022**Délibération n° 2022-1209**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon 3ème

Objet : Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu Ouest - Cession, à titre onéreux, d'un volume correspondant à l'emprise en surplomb du domaine public à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Ma demeure Philomène Magnin, situé 14 rue Maurice Flandin

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte de la cession

Par délibération du Conseil n° 2013-4333 du 16 décembre 2013, la Communauté urbaine de Lyon a initié, à partir de 2009, le projet de réaménagement du quartier de la Part-Dieu qu'elle a confié à la société publique locale (SPL) Lyon Part-Dieu.

Venant au droit de la Communauté urbaine de Lyon, par délibération du Conseil n° 2015-0917 du 10 décembre 2015, la Métropole de Lyon a poursuivi ce projet et a approuvé la création de la ZAC Part-Dieu Ouest.

En marge des opérations prévues, l'EHPAD dénommé Ma demeure Philomène Magnin, situé au 14 rue Maurice Flandin à Lyon 3ème, a souhaité réhabiliter sa résidence pour personnes âgées.

Pour cela, le bâtiment serait remodelé à l'angle des rues Maurice Flandin et Saint-Antoine, avec l'ajout d'un ascenseur panoramique extérieur et de balcons à chaque étage, en respectant l'harmonie de la construction. Les nouveaux balcons seront en encorbellement et surplomberont le domaine public.

Pour réaliser ce projet, l'EHPAD Ma demeure Philomène Magnin a déposé un permis de construire qui a été refusé en raison de l'encorbellement sur le domaine public, les travaux nécessitant de déborder sur la verticale du domaine public dès le niveau R+1.

Afin de régulariser ce projet, l'EHPAD Ma demeure Philomène Magnin a sollicité la Métropole pour demander le déclassement et procéder à l'acquisition d'un volume correspondant à ce projet.

II - Désignation des biens cédés

Il s'agit d'un volume établi sur une base au sol de 11 m² permettant la mise en œuvre d'environ 8,25 m² de surface de plancher (SDP) répartis entre les niveaux R+1 et R+6 en surplomb du domaine public, le tout cadastré EI 9, situé 14 rue Maurice Flandin à Lyon 3ème, à l'angle des rues Maurice Flandin et Saint-Antoine.

Son empiétement sur le domaine public nécessite, au préalable, un déclassement qui fait l'objet d'une délibération séparée.

III - Conditions de la cession

1° - Le prix

La vente est consentie au prix de 4 210 € HT auquel se rajoute le montant de la TVA au taux de 20 %, représentant 842 €, soit un montant total TTC de 5 052 €.

2° - Les conditions suspensives

Outre les conditions suspensives habituelles (état hypothécaire, origine de propriété, etc.), il est établi les conditions suspensives suivantes :

- le déclassement préalable à la vente qui fait l'objet d'une délibération distincte,
- le caractère définitif du permis de construire obtenu ou l'obtention d'un permis de construire devenu définitif ;

Vu les termes de l'avis et du courriel de la direction de l'immobilier de l'État (DIE) du 25 janvier 2022 et du 28 janvier 2022, joints au dossier ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve la cession, par la Métropole, à titre onéreux, pour un montant de 4 210 € HT auquel se rajoute la TVA au taux de 20 % qui s'élève à 842 €, soit un montant TTC de 5 052 €, à l'EHPAD Ma demeure Philomène Magnin, d'un volume établi sur une base au sol de 11 m² permettant la mise en œuvre d'environ 8,25 m² de SDP répartis entre les niveaux R+1 et R+6 en surplomb du domaine public, cadastré EI 9, le tout situé 14 rue Maurice Flandin à Lyon 3ème, dans le cadre de la réhabilitation de la résidence pour personnes âgées et l'installation d'un ascenseur.

2° - Autorise le Président de la Métropole à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La recette correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P07 - Réserves foncières et outils de l'action foncière individualisée le 24 janvier 2022 pour un montant de 95 000 000 € en dépenses sur l'opération n° 0P07O7856.

4° - La cession sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2022 et donnera lieu aux écritures suivantes :

- produit de la cession : 5 052 € en recettes - chapitre 77,

- sortie estimée du bien du patrimoine de la Métropole : 4 210 € en dépenses, pour des écritures d'ordre aux chapitres 040 et 042 sur l'opération n° 0P07O2752.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220627-283181-DE-1-1 Date de télétransmission : 30 juin 2022 Date de réception préfecture : 30 juin 2022
